



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

Le Président Le Général (2S) Patrice CAILLE

Maisons-Alfort, le 4 Décembre 2018
N° 18-12001 / UNP

COMMUNICATION DU PRESIDENT NATIONAL AUX PRESIDENTS DES SECTIONS DE L'UNP

Comme je l'ai déjà dit dans un récent message, chacun d'entre nous est révolté par certains graves incidents qui se sont déroulés en France le week-end dernier, spécialement à Paris où l'Arc de Triomphe, symbole des sacrifices des générations qui nous ont précédé et permis de vivre aujourd'hui en paix et en profitant de notre liberté durement acquise.

Ce sentiment de révolte et l'esprit patriotique qui nous anime tous amène certains d'entre nous à souhaiter une réaction vive et concrète de l'UNP sur le terrain des manifestations.

Il convient « en vieux paras » de garder toute notre lucidité pour bien décider et agir face à l'adversité

1. **Nous sommes en république et l'UNP doit respecter les lois** et cadres juridiques, au risque, sinon, d'être assimilée à une milice qui sera traitée comme les autres casseurs. C'est donc aux forces de sécurité (police, gendarmerie, services spécialisés) de mettre en œuvre toutes les actions et techniques pour rétablir l'ordre. Ce n'est pas aux Armées d'être engagées, car dernier recours de la Nation, elles répondent là aussi à un cadre d'emploi juridique spécifique qui ne correspond pas aujourd'hui à l'actualité ; leurs règles d'engagement sont d'ailleurs incompatibles avec un emploi en maintien de l'ordre en temps de paix sur le territoire national. (Ainsi « Sentinelle » n'est qu'une action de surveillance).
2. **Les fauteurs de troubles sont organisés avec des moyens** contre lesquels l'UNP n'a aucune chance de succès. Le savoir permet de ne pas courir à l'échec et de perdre ainsi toute crédibilité. Il s'agit bien de ne pas accentuer le conflit, et d'éviter une action violente, même légitime, source aussi d'aggravation de la situation.
3. **L'UNP a elle seule ne peut sauver la France.**
Si l'UNP représente par son patriotisme et sa détermination une force vive et non négligeable, cela ne représente pourtant rien au niveau national. Une coordination, pour une réponse du monde combattant à cette situation, est nécessaire entre toutes les grandes organisations. C'est pourquoi, d'ores et déjà aujourd'hui, l'UNP participe au ravivage de la flamme de la nation organisée par le Comité de la Flamme.

Alors que faire ?

Il convient pour toute l'UNP :

- **de rester mobilisée** pour être en mesure, à l'appel du monde associatif combattant, de manifester par voie réfléchie, commune et organisée notre attachement à notre pays ;
- **de sensibiliser** localement les élus de la Nation à la nécessité à la fois de respecter nos symboles nationaux, de préserver l'ordre public et d'écouter la voix du peuple français afin d'éviter les affrontements fratricides ;
- **de soutenir** nos forces de défense dans leurs missions, et d'apporter notre sympathie aux forces de sécurité chargées du maintien de la paix civile ;
- **de convaincre** nos concitoyens de la nécessité de la concorde nationale et de l'arrêt nécessaire de la violence
- **d'éviter d'être piégée** par un excès de bonne volonté ou par d'éventuelles provocations, car la société ayant évolué, il nous faut adapter l'image du monde combattant aux réalités d'aujourd'hui.

Alors, chers Amis Paras, comme pour tout combat (ici la préservation des valeurs et de l'âme de notre Pays) il nous faut garder notre lucidité, nous préparer selon les lignes précisées ci-dessus, et avoir l'attitude irréprochable voulue par le contexte. C'est ainsi que nous serons crédibles ; toute initiative individuelle ou limitée étant vouée à l'échec et serait en contradiction avec les objectifs recherchés.

Conservons l'enthousiasme de nos 20 ans sous le béret rouge, vert ou bleu, et notre dévouement à notre France.

Que Saint Michel guide l'UNP et préserve notre Patrie.

